

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 4 NOVEMBRE 2021  
RESULTATS DES VOTES**

L'an deux mille vingt et un et le quatre novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire se réunissait en les locaux de la médiathèque La Passerelle, 18, Rue Paul Bert à La Tour du Pin sur la convocation et sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Présidente.

Date de la convocation : 25 octobre 2021

Présents : François AUGIER, Catherine ANGELIN, Valérie ARGOUD, Bernard BADIN, Joëlle BATTIER, Danielle BISILLON, Patrick BLANDIN, Jean-Paul BONNETAIN, Gilles BOURDIER, Christophe BROCHARD (à son arrivée à 19h56), Michel CLEYET-MERLE, Raymond COQUET, Alain COURBOU, Edmond DECOUX, Jean-François DELDICQUE (avant son départ à 20h46), Claire DURAND, Vincent DURAND, Isabelle FERROUD, Marie-Christine FRACHON, Estela GARCIA, Max GAUTHIER, Philippe GUERIN, André GUICHERD, Magali GUILLOT, Delphine HARTMANN, Philippe LATOUR, Ludovic LEPRETRE, Joëlle MAGAUD, Corinne MAGNIN, Roger MARCEL, Gérard MATHAN, Laurent MICHEL, Cédric MILANI, Noëlle MOREL, Jean-Paul PAGET, Jean-François PILLAUD-TIRARD, Fabien RAJON, Céline REVOL, Jean-Louis REYNAUD, Michel REYNAUD, José RODRIGUES (avant son départ à 20h47), Michel SERRANO, Nicolas SOLIER, Géraldine STIVAL, Corinne TIRARD, Thérèse TISSERAND, Daniel VITTE, Jean-Marc WEIBEL.

Excusés/absents : François BOUCLY, Christophe BROCHARD (avant son arrivée à 19h56), Jean-Marc DAMAIS, Jean-François DELDICQUE (à son départ à 20h46), Jean-Michel FERRUIT, Jacques GARNIER, Benjamin GASTALDELLO, Jacqueline GUICHARD, Frédéric LELONG (avant l'arrivée de Christophe BROCHARD à 19h56), Jean-Pierre LOVET, Véronique SEYCHELLES. Christelle BAS est remplacée par François AUGIER.

Pouvoirs : Elham AOUN donne pouvoir à Jean-Paul PAGET, Patrick BELMONT donne pouvoir à Magali GUILLOT, Jean-Marc BOUVET donne pouvoir à Michel CLEYET-MERLE, Frédéric LELONG donne pouvoir à Christophe BROCHARD (à son arrivée à 19h56), José RODRIGUES donne pouvoir à Géraldine STIVAL (à son départ à 20h47).

## A l'ordre du jour :

### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

*Intervention de Magali GUILLOT, Présidente*

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Laurent MICHEL.

### PROCES-VERBAL

*Intervention de Magali GUILLOT, Présidente*

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité, le procès-verbal du conseil communautaire du 23 septembre 2021.

### PRECISIONS A L'ORDRE DU JOUR

*Intervention de Magali GUILLOT, Présidente*

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité :

- la demande de report concernant le projet :

3.3 Cession d'un terrain à l'entreprise StoneHedge sur le Parc Industriel D'Aoste (dit le PIDA) à Aoste

- la demande de modification concernant le projet :

3.5 Demande de labellisation en Espace Naturel Sensible (ENS) de la Forêt Vallin à Saint Victor de Cessieu

## 1. DIRECTION GENERALE

### Politique d'accueil, mutualisation, dialogue sociétal

1.1 (1535-2021-216) Octroi d'une subvention à l'association ISACTYS pour l'année 2021 (avec pièces jointes)

**- Adopté à la majorité absolue (47 pour, 1 opposition, 2 abstentions)**

*Rapport de Cédric MILANI Vice-président en charge de la mutualisation, de la politique d'accueil, du dialogue sociétal*

Il s'agit de donner un avis favorable à l'attribution d'une subvention à l'association d'insertion ISACTYS pour un montant de 9 230,76 € pour l'année 2021.

1.2 (1536-2021-217) Octroi d'une subvention à l'association OSEZ pour l'année 2021 (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (49 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

*Rapport de Cédric MILANI Vice-président en charge de la mutualisation, de la politique d'accueil, du dialogue sociétal*

Il s'agit de donner un avis favorable à l'attribution de 2021 d'une subvention à l'association d'insertion OSEZ, pour un montant de 18 982 €.

## Eau et assainissement

1.3 (1537-2021-218) Acquisitions foncières sur les captages prioritaires (avec pièces jointes)

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique, en l'absence de Frédéric LELONG, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement*

Il s'agit d'approuver l'acquisition des parcelles A104 et B177 de la commune de Val de Virieu, ainsi que les parcelles B134, B138, B141, B150 et B436 de la commune de Doissin pour un montant total de 19 896,20 € et de solliciter l'Agence de l'Eau pour obtenir une subvention pour l'acquisition de ces parcelles.

## 2. RESSOURCES

### Administration générale

2.1 (1538-2021-219) Modification n°4b de la composition des commissions communautaires

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique*

Il s'agit d'arrêter à nouveau la liste des noms, des membres titulaires pour les Commissions concernées par des changements.

2.2 (1539-2021-220) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Comité de surveillance de l'Hôpital local de Pont de Beauvoisin - Modification n°1

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique*

Il s'agit de procéder au remplacement du délégué titulaire afin de représenter la Communauté de communes au sein du Comité de surveillance de l'Hôpital local de Pont de Beauvoisin (Isère).

### Finances

2.3 (1540-2021-221) Attribution des fonds de concours pour l'année 2021

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Laurent MICHEL, Vice-président en charge des finances et systèmes d'informations*

Il s'agit de valider le montant des fonds de concours.

### Ressources Humaines

2.4 (1541-2021-222) Modification du tableau des effectifs – Novembre 2021 (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique*

Il s'agit d'approuver la modification au grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe du poste de chargé de dispositifs Ressources humaines, la suppression des 25 postes présentés, ainsi que d'approuver l'adoption du tableau des effectifs mis à jour (emplois permanents et emplois non-permanents).

2.5 (1542-2021-223) Transfert des personnels affectés à l'exercice de la compétence en matière de traitement des déchets (avec pièces jointes)

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique*  
Il s'agit d'approuver le transfert d'un agent au SITCOM de Morestel et les conventions de répartition afférentes.

2.6 (1543-2021-224) Mise en place des 1607 heures et adoption du nouveau protocole sur le temps de travail (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (43 pour, 0 opposition, 7 abstentions)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique*  
Il s'agit d'approuver les modifications apportées au protocole sur le temps de travail : suppression de la journée de la Présidente, modification du mode de calcul des RTT, mise en conformité de la majoration des heures supplémentaires récupérables, introduction du droit à la déconnexion.

2.7 (1544-2021-225) Débat sur la protection sociale complémentaire

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique*  
Il s'agit de prendre acte de la tenue du débat sur la protection sociale complémentaire.

2.8 (1545-2021-226) Modification de l'attribution des œuvres sociales

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique*  
Il s'agit d'approuver l'attribution des œuvres sociales et la distribution de ces bons une fois par an, en décembre.

2.9 (1546-2021-227) Renouvellement de l'adhésion au contrat-cadre de fournitures de titres restaurants du CDG38

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique*  
Il s'agit d'approuver l'adhésion au contrat-cadre mutualisé pour les deux lots et de confirmer la valeur faciale du titre restaurant à 7,50€ avec une participation employeur de 4€.

2.10 (1547-2021-228) Subvention 2021 à l'Amicale du Personnel des Vals du Dauphiné

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Daniel VITTE, Vice-président en charge des ressources humaines et de la commande publique*  
Il s'agit d'approuver l'attribution d'une subvention de 2 500,00 € (base de 250 agents) pour l'Amicale du personnel des Vals du Dauphiné au titre de 2021.

### **3. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

#### **Développement économique (industrie, commerce, artisanat, ZA)**

3.1 (1548-2021-229) Nouveaux tarifs pour la pépinière d'entreprises Le Cap

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique*  
Il s'agit d'approuver les nouveaux tarifs du CAP à compter de la date exécutoire de la présente délibération.

**Arrivée de Christophe BROCHARD (avec le pouvoir de Frédéric LELONG) à 19h56.  
Le quorum est modifié.**

3.2 (1549-2021-230) Achat auprès de la commune d'Aoste de terrains sur le PIDA en vue de la vente à STONEHEDGE- **Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président en charge du développement économique*

Il s'agit d'approuver l'achat des parcelles cadastrées sections Y n°330, 323, 104 et 326 entières et Y n°144 pour partie d'une surface de 60 428 m<sup>2</sup>, située sur la commune d'Aoste, moyennant le prix de 9 Euros HT/m<sup>2</sup> et de dire que l'achat du terrain permettra la vente du terrain à la société STONEHEDGE.

3.3 Cession d'un terrain à l'entreprise StoneHedge sur le Parc Industriel D'Aoste (dit le PIDA) à Aoste  
**REPORT DU PROJET DE DELIBERATION**

### **Gestion des déchets, environnement, GEMAPI**

3.4 (1550-2021-231) Convention relative à l'organisation et au financement de l'exercice des missions de gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations avec le Département de l'Isère (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit d'approuver la convention relative à l'organisation et au financement de l'exercice des missions de Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations.

3.5 (1551-2021-232) Demande de labellisation en Espace Naturel Sensible (ENS) de la Forêt Vallin à Saint Victor de Cessieu

**- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit de solliciter le Conseil départemental de l'Isère afin d'obtenir la labellisation de la Forêt Vallin, située sur la commune de Saint Victor de Cessieu, en Espace Naturel Sensible.

3.6 (1552-2021-233) Aide au Centre de sauvegarde de la faune sauvage « le Tichodrome » pour l'année 2021

**- Adopté à la majorité absolue (52 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'environnement et de la GEMAPI*

Il s'agit d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 640 €, pour l'année 2021, au Centre de sauvegarde de la faune sauvage, le « Tichodrome ».

## Urbanisme

3.7 (1553-2021-234) Avenant n°2 à la Convention Opérationnelle entre la commune de Saint Clair de la Tour, l'EPORA et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné pour la friche de La Corderie (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'agriculture

Il s'agit d' approuver le contenu de l'avenant n°2 à la Convention Opérationnelle portant sur la Friche de La Corderie, entre la commune de Saint Clair de la Tour, l'EPORA et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné.

3.8 (1554-2021-235) Second arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi Est) (avec pièce jointe)

**- Adopté à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés (45 pour, 2 oppositions, 5 abstentions)**

Rapport de Thérèse TISSERAND, Vice-présidente en charge de l'urbanisme et de l'agriculture

Il s'agit de décider d'arrêter à nouveau le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi Est) de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, et ce, sans apporter aucune modification au projet initial arrêté lors du Conseil Communautaire du 6 mai 2021, de constater que la majorité des deux tiers des suffrages exprimés permet l'approbation de cette délibération conformément aux dispositions de l'article L. 153-15 du Code de l'Urbanisme.

***Départ de Jean-François DELDICQUE à 20h46. Le quorum est modifié.***

## Habitat

3.9 (1555-2021-236) Garantie d'emprunt pour la réhabilitation de 41 logements- Alpes Isère Habitat - La Bergerie à Pont de Beauvoisin (avec pièces jointes)

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 0 opposition, 1 abstention)**

***Daniel VITTE ne prend pas part au vote en raison de son statut au sein d'Alpes Isère Habitat.***

Rapport de Fabien RAJON, Vice-président en charge de l'habitat

Il s'agit d'accorder une garantie à hauteur de 60% du montant total du projet, soit 516 600,00 euros pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 861 000,00 euros. Cette garantie s'entend conformément aux caractéristiques énoncées.

***Départ de José RODRIGUES à 20h47 qui donne pouvoir à Géraldine STIVAL.***

3.10 (1556-2021-237) Subvention pour la réhabilitation de 110 logements - Alpes Isère Habitat - Les Dauphins, à La Tour du Pin (avec pièces jointes)

**- Adopté à la majorité absolue (49 pour, 1 opposition, 1 abstention)**

***Daniel VITTE ne prend pas part au vote en raison de son statut au sein d'Alpes Isère Habitat.***

Rapport de Fabien RAJON, Vice-président en charge de l'habitat

Il s'agit d'accorder une subvention d'un montant total de 110 000 € à Alpes Isère Habitat pour la réhabilitation de 110 logements sociaux - Les Dauphins, La Tour du Pin. Cette subvention s'entend conformément aux caractéristiques énoncées.

3.11 (1557-2021-238) Subvention pour la réhabilitation de 100 logements - Alpes Isère Habitat - Pré Cateland à La Tour du Pin (avec pièces jointes)

**- Adopté à la majorité absolue (49 pour, 1 opposition, 1 abstention)**

***Daniel VITTE ne prend pas part au vote en raison de son statut au sein d'Alpes Isère Habitat.***

*Rapport de Fabien RAJON, Vice-président en charge de l'habitat*

Il s'agit d'accorder une subvention d'un montant total de 100 000 € à Alpes Isère Habitat pour la réhabilitation de 100 logements sociaux - Pré Cateland à La Tour du Pin. Cette subvention s'entend conformément aux caractéristiques énoncées.

3.12 (1558-2021-239) Subvention pour l'acquisition en VEFA de 18 logements sociaux - Alpes Isère Habitat - Parc Bisso aux Abrets en Dauphiné (avec pièces jointes)

**- Adopté à la majorité absolue (48 pour, 2 oppositions, 1 abstention)**

***Daniel VITTE ne prend pas part au vote en raison de son statut au sein d'Alpes Isère Habitat.***

*Rapport de Fabien RAJON, Vice-président en charge de l'habitat*

Il s'agit d'accorder une subvention d'un montant total de 54 000 € à Alpes Isère Habitat pour l'acquisition en VEFA de 18 logements sociaux - Parc Bisso aux Abrets en Dauphiné. Cette subvention s'entend conformément aux caractéristiques énoncées.

3.13 (1559-2021-240) Annulation de la subvention pour la construction de logements locatifs sociaux sur la commune de La Bâtie Montgascon par la SEMCODA (DEL 474-2018-92) (avec pièces jointes)

**- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Fabien RAJON, Vice-président en charge de l'habitat*

Il s'agit d'annuler la subvention définie par la délibération n°474-2018-92 du 5 avril 2018 d'un montant total de 3000 € accordée à la SEMCODA pour la construction de 8 logements sociaux Rue de la Dentellière à La Bâtie Montgascon.

3.14 (1560-2021-241) Résorption de l'habitat indigne : délégation du permis de louer aux communes qui le souhaitent-

**- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Fabien RAJON, Vice-président en charge de l'habitat*

Il s'agit d'approuver le cadre de la délégation du permis de louer aux communes qui en feront la demande selon les modalités précisées dans la présente la délibération.

3.15 (1561-2021-242) Contribution 2021 à l'ADIL de l'Isère et bilan 2020 (avec pièces jointes)

**- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Fabien RAJON, Vice-président en charge de l'habitat*

Il s'agit d'accepter le versement de la contribution 2021 à destination de l'Agence Départementale d'Information Logement, pour le montant de 5 775 €.

## 4. VIE LOCALE

### Equipements culturels et sportifs, éducation artistique

4.1 (1562-2021-243) MEDIATHEQUE - Demande de subventions auprès du concours particulier de la Dotation Globale de Décentralisation pour le projet RFID

**- Adopté à la majorité absolue (51 pour, 0 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Philippe LATOUR, Vice-président en charge du tourisme, PDIPR, des équipements culturels, sportifs et de l'éducation artistique*

Il s'agit de valider le plan de financement et la demande de subvention auprès de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la Dotation Globale de Décentralisation.

### **Petite enfance, enfance, jeunesse, prévention**

4.2 (1563-2021-244) ENFANCE - Détermination de la subvention 2021 pour les accueils de loisirs associatifs

**- Adopté à la majorité absolue (50 pour, 1 opposition, 0 abstention)**

*Rapport de Michel SERRANO, Vice-président en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la prévention*

Il s'agit d'accepter le principe de neutraliser une partie des données d'activités 2020 et de fixer pour les cinq associations concernées, le montant de la prestation de service communautaire pour l'année 2021 basé sur le compte de résultat 2020.

## **QUESTIONS DIVERSES**

***Fin de séance à 21h23.***